



Le 25 février 2025

**PAR COURRIEL**

**Accès à l'information**  
Édifice Jean-Lesage  
21<sup>e</sup> étage  
75, boulevard René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4  
[Responsable.Acces@hydroquebec.com](mailto:Responsable.Acces@hydroquebec.com)

**Objet : Demande d'accès à l'information DAI-2025-0039**

Bonjour,

La présente est en réponse à votre demande reçue le 29 janvier 2025 et visant à :

*« [...] obtenir une copie de l'appel de proposition # 16978252 concernant l'installation des estacades anti-glaces sur la Rivière des Prairies. »*

(Transcription intégrale)

Après analyse, vous trouverez ci-joint copie d'une partie des documents faisant l'objet de votre demande. Toutefois, les signatures des membres de notre personnel ont été caviardées puisqu'il s'agit de renseignements personnels confidentiels concernant d'autres personnes que nous ne pouvons vous communiquer sans leur consentement. Nous invoquons à cet égard les articles 53, 54 et 59 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

Tel que mentionné dans notre lettre du 13 février 2025, un document visé par votre demande fait l'objet d'une consultation auprès d'un tiers. Nous vous communiquerons notre décision relative à l'accès à ce document au plus tard le 20 mars 2025.

La révision de cette décision peut être demandée auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à ce sujet, de même que des articles de cette loi mentionnés à la présente.

Veuillez accepter nos meilleures salutations.

Le responsable de l'accès aux documents,

Sébastien Dutil  
Conseiller – Régie d'entreprise et Accès à l'information

p. j.